

## L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

---

### Ordre du jour

Assemblée générale du 29 août 1998

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du rapport du président
4. Lecture et adoption du rapport de la trésorière
5. Adoption du Règlement général n° 1 de l'Association
6. Élection des membres du conseil d'administration
7. Varia
8. Levée de l'assemblée



Pierre Fournier  
Pierre Fournier, président  
du Comité provisoire

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**

---

Assemblée générale des membres tenue le 29 août 1998, au Restaurant Ryna, de Sainte-Foy.

Sont présents: Pierre Fournier (Québec), président  
Armelle Fournier (Beauport), vice-présidente  
Lise C. Fournier (Pintendre), secrétaire  
Jeanne F. St-Laurent (Ste-Foy), trésorière  
Réal Fournier (Lévis), archiviste-généalogiste  
Honorius Fournier (Lévis), directeur  
Raymond Fournier (Lévis), directeur  
Michel Fournier (Québec), directeur  
Monique Fournier-Caron (Québec), directrice  
Diane Caron (Québec), directrice  
Lise Fournier (Cap-Rouge), directrice  
Claude Fournier (St-Nicolas), membre  
Léopold Fournier (Jonquière), membre  
Violette Fournier (Québec), membre  
Nicole Fournier (St-Rédempteur), membre  
Gabrielle Fournier (Québec), membre  
Gaston Fournier (Sillery), membre  
Julien Fournier (Stoneham), membre  
Donat Fournier (St-Majorique/Gaspé), membre  
Marc-André Fournier (St-Rédempteur), membre  
Raymond Fournier (Montréal), membre  
Huguette Fournier (Québec), membre  
Jean-Paul Bussièrès (Charlesbourg), membre  
Gérald Fournier (St-Nicolas), membre  
Thérèse Fournier (Beaumont), membre  
Robert Fournier (Lac-Beauport), membre  
Michel Fournier (Beaumont), membre  
Germaine Langlois-Fournier (Lévis), membre  
Danielle Fournier (Lévis), membre  
Michel Fournier (Québec), membre  
Denis Fournier (Lévis), membre  
Monique Fournier (Lévis), membre  
Marie-Paule Fournier (Lévis), membre  
Clément Fournier (Lévis), membre  
Jean-Guy Fournier (Lévis), membre  
Thérèse Fournier (Ste-Foy), membre n<sup>o</sup> 83  
Thérèse Fournier (Ste-Foy), membre n<sup>o</sup> 113  
Marie-C. Clamageran-Fournier (Beauport), membre  
Fernande Fournier (Ste-Foy), membre  
Géralda Fournier (Jonquière), membre  
Marc Fournier (Ste-Foy), membre

Ainsi, 41 membres en règle sur les 118 inscrits au registre assistent à l'assemblée générale, constituant donc le quorum requis de 5 %.

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre Fournier, président, procède à l'ouverture de l'assemblée générale à 16 h 35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Julien Fournier, appuyée par Claude Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du rapport du président

Pierre Fournier procède à la lecture de son rapport concernant les démarches et activités réalisées par le comité provisoire de l'Association.

Sur une proposition de Léopold Fournier, appuyée par Gaston Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du président tel que présenté.

4. Lecture et adoption du rapport de la trésorière

Pierre Fournier, président, fait la lecture du rapport de la trésorière, Jeanne Fournier-St-Laurent, concernant les états financiers de l'Association, à savoir: l'état des revenus et dépenses du 26/10/97 au 28/08/98 et le bilan provisoire.

Sur une proposition de Gabrielle Fournier, appuyée par Donat Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière tel que présenté.

Nomination de deux vérificateurs

Sur une proposition de Michel Fournier, appuyée par Monique Fournier, il est résolu à l'unanimité de nommer Gaston Fournier, de Sillery, et Claude Fournier, de St-Nicolas, pour vérifier les livres comptables de l'Association ainsi que les pièces justificatives concernant l'exercice financier qui se terminera le 31 décembre 1998. Ces deux vérificateurs devront déposer leur rapport de vérification auprès du conseil d'administration.

## 5. Adoption du Règlement général n° 1 de l'Association

Les membres ayant reçu et lu au préalable le Règlement général n° 1, il est proposé par Léopold Fournier, appuyé par Julien Fournier, et résolu à l'unanimité d'adopter ce règlement.

Le nouveau conseil d'administration devra cependant prendre les renseignements requis auprès de l'inspecteur général des institutions financières concernant la présumée obligation légale de tenir l'assemblée générale des membres dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice financier fixée au 31 décembre. Dans l'éventualité où cette obligation serait en vigueur, le conseil d'administration verra à prendre les dispositions qui s'imposent et fera rapport aux membres lors de la prochaine assemblée générale.

## 6. Élection des membres du conseil d'administration

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Honorius Fournier et appuyé par Gaston Fournier de nommer Claude Plouffe comme président d'élection. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Raymond Fournier et appuyé par Claude Fournier de nommer Marguerite Jean-Fournier comme secrétaire d'élection. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Claude Plouffe, président d'élection, fait l'ouverture des mises en candidature pour élire les membres du conseil d'administration.

Les personnes suivantes sont mises en candidature:

1<sup>re</sup> Pierre Fournier  
sur une proposition de Jean-Paul Bussières, appuyée par Michel Fournier;

2<sup>e</sup> Honorius Fournier  
sur une proposition de Marie-Paule Fournier, appuyée par Jean-Guy Fournier;

3<sup>e</sup> Réal Fournier  
sur une proposition de Donat Fournier, appuyée par Lise C. Fournier;

4<sup>e</sup> Armelle Fournier  
sur une proposition de Robert Fournier, appuyée par Julien Fournier;

5<sup>o</sup> Raymond Fournier  
sur une proposition de Huguette Fournier, appuyée par  
Gaston Fournier;

6<sup>o</sup> Robert Fournier  
sur une proposition de Raymond Fournier, appuyée par Michel  
Fournier;

7<sup>o</sup> Julien Fournier  
sur une proposition d'Armelle Fournier, appuyée par Thérèse  
Fournier;

8<sup>o</sup> Gérald Fournier  
sur une proposition de Raymond Fournier, appuyée par Hono-  
rius Fournier;

9<sup>o</sup> Donat Fournier  
sur une proposition de Marc-André Fournier, appuyée par  
Robert Fournier;

Le président d'élection demande aux candidats s'ils accep-  
tent ou refusent un poste d'administrateur. Donat Fournier,  
Gérald Fournier, Robert Fournier, Raymond Fournier, Armelle  
Fournier, Réal Fournier, Honorius Fournier et Pierre Four-  
nier acceptent un mandat d'administrateur d'une durée de  
2 ans. Par contre, Julien Fournier refuse en raison d'un  
manque de disponibilité.

Le président d'élection fait un nouvel appel de mises en  
candidature pour le poste d'administrateur resté vacant.  
Les personnes suivantes sont mises en candidature:

10<sup>o</sup> Géralda Fournier  
sur une proposition de Raymond Fournier, appuyée par Claude  
Fournier;

11<sup>o</sup> Gisèle Fournier-Dufour  
sur une proposition de Danielle Fournier, appuyée par Lise  
Fournier;

12<sup>o</sup> Danielle Fournier  
sur une proposition de Michel Fournier, appuyée par Julien  
Fournier.

Le président d'élection demande aux candidates si elles  
acceptent ou refusent. Danielle Fournier accepte, tandis  
que Géralda Fournier et Gisèle Fournier-Dufour refusent.

Sur une proposition de Léopold Fournier, appuyée par Julien  
Fournier, il est résolu à l'unanimité de nommer ces 9 can-  
didats comme administrateurs au conseil d'administration.

Claude Plouffe, président d'élection, proclame alors les personnes suivantes élues au conseil d'administration: Pierre Fournier, Honorius Fournier, Réal Fournier, Armelle Fournier, Raymond Fournier, Robert Fournier, Gérald Fournier, Donat Fournier et Danielle Fournier.

#### 7. Varia

Un membre de l'assemblée interroge les administrateurs du comité provisoire concernant la possibilité qu'aurait l'Association de faire un emprunt bancaire, étant donné qu'aucun article à ce sujet ne figure dans le Règlement général n° 1.

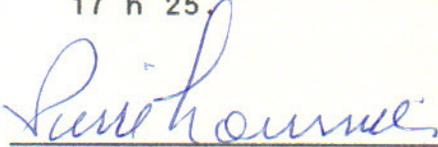
Dans une telle éventualité, le conseil d'administration procèdera par voie de règlement qu'il soumettra à l'approbation des membres lors d'une prochaine assemblée générale.

Un autre membre suggère au conseil d'administration de publiciser la tenue des assemblées générales et des prochaines Retrouvailles à Montmagny dans les hebdomadaires régionaux. Robert Fournier propose de s'occuper de la publicité dans la région de Matane.

Un autre membre suggère également au conseil d'administration d'activer le recrutement dans les régions.

#### 8. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Gérald Fournier, appuyée par Diane Caron, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 25.

  
Pierre Fournier, président

  
Lise C. Fournier, secrétaire